



VILLE DE
NAMUR



Namur, le 22 mars 2018

DES BERGES DE MEUSE AU QUARTIER GALLO-ROMAIN

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conditions opérationnelles

Du point de vue opérationnel, l'intervention archéologique s'est poursuivie dans le coin nord-ouest de l'emprise entre fin octobre 2017, date de la dernière conférence de presse, et début janvier 2018. La zone a ensuite été remise en état pour permettre à l'entreprise de terminer l'implantation des préfondés, opération pour laquelle le chantier archéologique a été interrompu du 22 janvier au 06 février 2018.

La reprise de l'intervention archéologique au 07 février correspond au début de la période de ralentissement du chantier de construction du parking accordée par la Ville de Namur aux archéologues. La Ville doit en être ici remerciée, d'autant qu'elle est elle-même soumise à des contraintes temporelles strictes liées notamment aux subsides européens. Le manque à gagner que ce ralentissement implique pour le concessionnaire, qui voit son chantier prolongé de quatre mois de façon imprévue, sera compensé par l'abandon de sa participation financière aux fouilles, qui était de 500.000 €.

La période de ralentissement du chantier de construction du parking se poursuivra jusqu'au 31 mai, date à laquelle le concessionnaire reprendra totale possession des lieux et ce jusqu'au 8 novembre 2018. Durant cette longue interruption du chantier archéologique, l'équipe commencera le travail post-fouille qui consistera à traiter la documentation et le matériel archéologique recueilli, déjà très abondants.

Resteront ensuite deux mois et demi aux archéologues pour terminer la fouille sous la dalle de l'étage -1 du parking - à supposer que cela soit faisable sur le plan technique et logistique - tandis que les travaux du concessionnaire se poursuivront aux étages supérieurs.

La période de ralentissement de 4 mois, dont deux sont déjà passés aujourd'hui, est ainsi mise à profit par les archéologues pour investiguer le site jusqu'à la cote correspondant au niveau -1 du parking, soit entre 1 m et 3 m à excaver sur une surface de 3500 m². Ceci signifie qu'à certains endroits, en particulier sur une petite moitié ouest du site, le rocher aura été atteint et tous les vestiges fouillés, tandis que sur les deux tiers est et vers la Meuse, les niveaux anciens seront encore en place et devront être achevés, si possible, sous la dalle du -1. Eu égard à la richesse du Grognon, ainsi qu'à la superficie et aux profondeurs concernées, des choix sont faits tous les jours. Une fois la restitution du plan et de la chronologie des occupations successives assurées, les habitations et structures les mieux conservées et les plus susceptibles de répondre aux questions posées sont fouillées aussi précisément que possible, les autres vestiges étant évacués plus rapidement, tout en essayant de recueillir un maximum de matériel archéologique. La fouille du Grognon est à ce prix, mais cette méthodologie lui conserve son sens, tout en respectant les délais imposés.

 Namur investit
dans votre avenir



PAVILLON
AMÉNAGEMENT
URBAIN
AUX RYTHMES
DE NAMUR

Vous souhaitez suivre l'actualité des grands projets namurois ? Expositions, documentations, brochures pédagogiques, réunions d'information, actualités sur le site web et les réseaux sociaux, le Pavillon met tout en œuvre pour que vous puissiez vous informer au mieux sur l'évolution de Namur et de ses projets d'aménagement.

Inscrivez-vous à notre newsletter !

pavillon-namur@ville.namur.be
081 24 72 94
www.pavillon-namur.be

 /pavillonnamur

 /pavillonnamur

Nouvelles découvertes

En février, les investigations ont concerné une bande de terrain parallèle au Parlement de Wallonie et l'arrondi du parking côté Meuse, qui n'avaient pas été touchés par les fouilles antérieures.

L'analyse de la longue parcelle située au pied de l'Hospice Saint-Gilles, en limite occidentale de l'emprise des travaux, a révélé une remarquable histoire, depuis le Haut-Empire romain, jusqu'aux Temps Modernes. Les questions qu'elle soulève ne devaient d'ailleurs initialement mobiliser l'équipe qu'une dizaine de jours, alors que près d'un mois a été nécessaire pour y répondre, dans des conditions climatiques et logistiques particulièrement difficiles. La problématique principale attachée à cet espace reposait sur le tracé de la voie antique et son franchissement éventuel de la Meuse, voire de sa pérennité au début du Moyen Âge.

Et les résultats sont un peu à l'inverse des attentes. En effet, il n'a pas été possible d'attester formellement le passage de la route gallo-romaine de ce côté. Une grande fosse, datée du 3^e siècle et témoignant d'activités artisanales liées à la métallurgie des alliages de cuivre, en a peut-être emporté les preuves.

Sur les berges de Meuse, d'épaisses sédimentations couvrent du 4^e au 8^e siècles. Leur stratigraphie est complexe, formée pour l'essentiel de « terres noires », couches de sédiments organiques sombres caractéristiques du Premier Moyen Âge en milieu urbain, qui témoignent des activités de l'homme durant cette période. L'artisanat du bois de cervidés y est notamment documenté.

Au bas de la pente, deux sépultures ont été découvertes en bord de Meuse. La première, perpendiculaire au cours du fleuve, abritait le corps d'un jeune enfant (90 cm environ), inhumé là vers le 8^e siècle. La position du corps atteste d'une inhumation modeste mais respectueuse. Cette sépulture rappelle évidemment celle de l'« Enfant des berges », révélée en 2000, et dont l'état de conservation exceptionnel avait défrayé la chronique. Tout près, une tombe d'adulte était disposée de biais. Ces deux sépultures s'ajoutent aux 9 inhumations enregistrées jusqu'à présent au Grognon, sur les rives de Meuse et à la confluence. Elles relèvent manifestement d'une communauté au statut spécifique, exclue du petit cimetière de la chapelle Saint-Hilaire, et qui confie dès lors ses défunts aux berges du fleuve.

La Première Enceinte vient barrer l'accès à l'eau à partir du 10^e siècle. Les maçonneries de ce premier rempart montrent par contre d'importants désordres, dans l'axe de la route présumée. Ainsi, un puissant massif de maçonnerie rectangulaire en constitue le noyau primitif. Peut-être s'agit-il de la culée d'un pont, jeté sur la Meuse à cet endroit, et qui aurait nécessité le maintien d'une porte, totalement inédite.

Vers le 13^e siècle, une grande maison vient occuper cet espace, d'une largeur supérieure aux modules parcellaires environnant. Son organisation spatiale préfigure

le modèle parcellaire traditionnel, avec une grande maison à front de rue, une courette (ou « escaillie » dans les archives namuroises) qui concentre circulations et installations sanitaires (latrines), et enfin une arrière-maison, habitat secondaire fermant la parcelle contre le rempart. Les dimensions comme le soin de son architecture dénotent le statut social privilégié de cette grande propriété. La basse fosse de latrines fait partie du projet initial ; elle reçoit une nouvelle voûte en briques au 17^e s. Son remplissage d'utilisation confirme le rang social élevé des habitants, à savoir un matériel archéologique de qualité : porcelaines d'importation chinoise, faïences des Pays-Bas, verreries à la façon Venise (verres à pied très travaillés), notamment.

Vers le nord, cette grande parcelle se connecte avec la terrasse supérieure du site, dont les recherches actuelles documentent progressivement l'organisation antique et médiévale.

Plusieurs murs semblent se rapporter à trois ou quatre grands bâtiments d'habitation d'époque romaine, organisés selon un parcellaire régulier. Les semaines à venir seront largement consacrées à en restituer le plan et définir leur articulation avec les deux petits temples du sanctuaire de confluence, découverts précédemment, à l'avancée extrême du site.

Après une occupation plus diffuse au haut Moyen Âge, c'est dans le courant du 12^e siècle que l'organisation du site fait à nouveau la preuve d'une organisation plus rigoureuse. D'initiative apparemment publique, un grand mur semble dicter l'orientation des parcelles consacrées au lotissement.